

REMARQUE : aucun véhicule ne sera autorisé à rester dans l'enceinte de la foire.

OBSERVATIONS :



La Brocante de Colombier participe à la sauvegarde du patrimoine. Une partie de la recette sera reversée à l'association "Les Amis des Vieilles Pierres de Colombier".



FOYER RURAL DE COLOMBIER

27^{ème} FOIRE A LA BROCANTE ET VIDE-GRENIER

DIMANCHE 8 MAI 2022

Labadie - 24560 COLOMBIER EN PERIGORD

Responsable : Christine ROCHE

Secrétariat : Marie-Hélène GOIX - Les Mayets - 24560 SAINT-PERDOUX

Tél : 07 81 57 41 54 - E-mail : brocantedecolombier@hotmail.fr - Site : www.colombierenperigord.com

ATTESTATION-INSCRIPTION BROCANTE/VIDE-GRENIER PARTICULIERS

Attestation devant être envoyée à l'organisateur (dans l'enveloppe jointe, à cette adresse : Marie-Hélène GOIX - Les Mayets - 24560 SAINT-PERDOUX) qui la joindra au registre pour remise au maire de la commune de Colombier.

Je soussigné(e), NOM : Prénom :

Adresse : Code Postal : Ville :

Tél : Email :

N° d'immatriculation du ou des véhicule(s) autorisé(s) à entrer pour l'installation du stand. Fourgon ou véhicule avec remorque = réservation obligatoire de 2 emplacements minimum.

Seuls les véhicules inscrits pourront entrer dans l'enceinte de la foire.

RÉSERVATION : (cocher la case souhaitée)

1 EMPLACEMENT à 13 Euros = 13 Euros

2 EMPLACEMENTS à 13 Euros = 26 Euros

3 EMPLACEMENTS à 13 Euros = 39 Euros

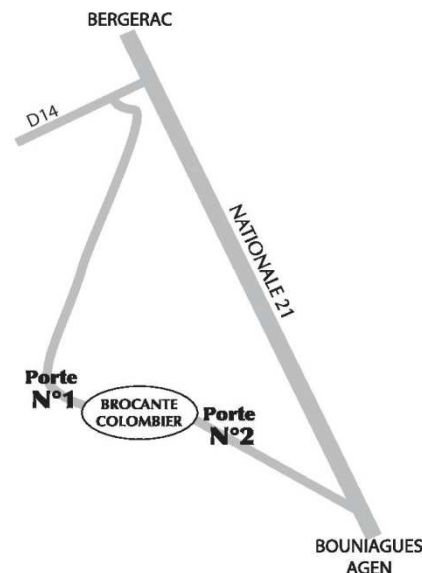
4 EMPLACEMENTS à 11 Euros = 44 Euros

> 4 EMPLACEMENTS à 11 Euros = Euros

ACCÈS : J'arriverai impérativement avant 8h par la porte N°1 ou N°2

J'ENTOURE LA BONNE ENTREE SUR LE PLAN →

- Je déclare mon inscription ferme et définitive,
- Je m'engage à respecter le règlement ci-joint,
- **Je joins une photocopie de ma pièce d'identité (recto/verso),**
- Je joins un chèque de Euros à l'ordre du «Foyer Rural de Colombier» représentant le montant total de ma réservation.
- **Important : Tout dossier incomplet vous sera retourné.**
- **Je ne reçois pas de confirmation d'inscription**
- **Je déclare sur l'honneur** : - ne pas être commerçant(e)
 - ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L310-2 du Code de commerce)
 - ma non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année 2022 (Article R321-9 du Code pénal)



Fait à le

Signature précédée de la mention «lu et approuvé» :